

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 11 mai 2010

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, M. EL HASSOUNI, M. GOUDEAU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme TENENBAUM, Mme ROLLIN, Mme TOLLOT.

Membres excusés représentés : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par Mme METGE), M. BERTHIER (représenté par Mme CAZENAVE), Mme GINDRE (représentée par M. GOUDEAU), Mme REVEL (représentée par Mme TOLLOT).

Membres excusés : (3) M. BARRON, M. BON, Mme HERVIEU.

Date de convocation : 4 mai 2010

Délibération n° : 25-2010

Objet : Renouvellement de l'adhésion à l'association Gérontopôle

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS de renouveler cette année l'adhésion à l'association « Gérontopôle » créée le 30 octobre 2006, et qui a pour mission d'oeuvrer en vue :

- du bon fonctionnement de la structure sanitaire et médico-sociale,
- de l'amélioration des soins en structure sanitaire, médico-sociale, au domicile ou en établissement d'accueil pour les personnes âgées,
- du développement de la recherche translationnelle permettant de faire bénéficier rapidement les personnes âgées des avancées de la recherche dans tous les développements liés à la gérontologie,
- du développement des formations en gérontologie, interactives et pluridisciplinaires, adaptées au fonctionnement différent des institutions et des équipes.

Le montant de l'adhésion pour 2010 est de 60 euros.

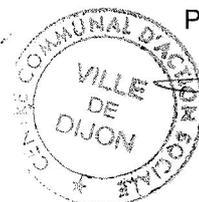
Les membres du Conseil d'Administration valident le renouvellement de l'adhésion à l'association « Gérontopôle ».

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

01 JUIN 2010



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Finances : 1
DRPA : 1
Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 12 MAI 2010